

La Bretagne en Europe et dans le monde

Cette fiche programmatique est une ébauche élaborée à partir du travail des militant.es et d'expert.es d'usage. Elle sera amenée à être modifiée à la suite de propositions citoyennes.

SITUATION

La Bretagne, région singulière

Dans un contexte de mondialisation qui tend à homogénéiser le modèle de développement et à écraser la diversité, la Bretagne se distingue par ses spécificités géographiques et culturelles, qui sont autant de forces pour appuyer un modèle de développement local.

Elle se distingue par sa géographie, avec sa façade littorale et sa position péninsulaire. Dans une Europe économique, cette position l'amène à n'être qu'une périphérie dans un cadre continental et centralisé, mais elle la place, au contraire, au centre de la façade atlantique européenne d'un point de vue maritime (cf. fiche stratégie maritime).

Elle se distingue par sa singularité culturelle, avec une Histoire, un patrimoine linguistique et culturel original, et une solide tradition d'accueil, d'engagement associatif et d'actions collectives.

L'Europe : partenaire financier des régions, source d'inspiration

L'Europe est un soutien majeur du développement régional. Entre 2014 et 2020, les Régions ont géré **plus de 21 milliards de fonds européens.**

Pour la période 2021-2027, ces financements seront à nouveau décisifs, dans une période de crises et de nécessaires transitions face aux grands défis identifiés. Du fait de la crise sanitaire et économique, dans le cadre du Plan de relance européen et national, **une dotation d'environ 40 milliards d'euros** à l'échelle nationale viendra abonder les fonds alloués par l'Etat. Il y a ici une opportunité à saisir pour que la relance permette à la Région de se projeter dans le Monde d'après. De nombreux crédits des Fonds européens sont non utilisés : les acteurs régionaux (pêche, accueil des réfugiés, agriculture,

territoire...) devront être accompagnés dans le montage des dossiers pour accéder aux financements européens.

Nous vivons dans un pays particulièrement centralisé, la crise sanitaire l'a rappelé. Or, les régions qui réussissent en Europe sont celles qui disposent d'un haut niveau de décentralisation. Elles sont une source d'inspiration face au défi de la faiblesse de l'échelon régional et de la décentralisation en France (cf. fiche Avenir institutionnel). La mondialisation implique, localement, d'avoir les clés de son modèle de développement pour exister.

Sur d'autres volets, l'Europe sert de moteur tout à fait efficace dans l'évolution de l'action publique :

- Sur le Climat, le Parlement a voté fin 2020 **un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 60 % d'ici à 2030, par rapport à 1990**. Cet objectif est plus volontariste que la stratégie française et le SRADDET breton à ce jour.
- En matière de langue régionale, elle a proposé la **Charte européenne des langues minoritaires** (cf. fiche Langue Bretonne)
- En matière d'égalité, elle a permis la **Charte européenne pour l'égalité** des femmes et des hommes dans la vie locale (cf. fiche Egalité F/H)

Une Région qui se saisit des politiques européennes, est une Région qui s'inscrit pleinement en Europe : présente à Bruxelles et dans les réseaux européens, pour défendre son territoire et ses acteurs, mais aussi une vision de l'Europe, et développer des coopérations au-delà de la Bretagne.

La Bretagne dans une mondialisation déséquilibrée

Déséquilibres climatiques et environnementaux : **les émissions de gaz à effet de serre générées pour la consommation finale régionale sont situées à plus de 70 % hors du territoire régional** (Bretagne Environnement). Il faut redéfinir les relations économiques de la Bretagne avec le reste du monde, afin de diminuer l'empreinte carbone importée, dont celle de la déforestation. Par exemple, il faut programmer d'ici à 2030 la sortie des importations de soja qui contribuent à la déforestation en Amazonie (cf. fiche Agriculture). La consommation implique aussi une « pollution importée » significative, du fait de l'extraction de matières nécessaires à notre mode de vie (cf. fiche Déchets).

Déséquilibres économiques et sociaux : par la division du travail qu'elle implique, la mondialisation a contribué aux délocalisations et à la dévitalisation du tissu artisanal et ouvrier en France. Certes, dans une vision compétitive de la mondialisation, la France peut tirer son épingle du jeu, dans certains domaines, sur les fonctions de conception, à « haute

valeur ajoutée », mais cette voie est source de fractures profondes. **Il est urgent de relocaliser l'activité économique, et prioritairement les secteurs essentiels** (cf. fiche Emploi et activités économiques).

Nous plaillons pour qu'un cadre éthique soit défini concernant la politique internationale menée par la Région, faisant de celle-ci un territoire exemplaire, pleinement responsable des impacts de son mode de vie sur le monde.

Une Région solidaire, renforçant son appui aux initiatives de solidarité internationale. A ce titre, nous veillerons à ne pas confondre intérêts industriels et solidarité internationale. Soucieux de mettre de la cohérence dans nos décisions, nous interrogerons, par exemple, le soutien de la région à l'internationalisation agroalimentaire (cf. fiche Agriculture).

La mondialisation constitue aussi **un cadre nécessaire pour régler collectivement des problèmes majeurs** : les combats contre le réchauffement climatique ou la pandémie de COVID le montrent quotidiennement.

Une politique internationale à renforcer

La Région s'inscrit dans une politique européenne et internationale, par le biais de différentes actions :

- **Sensibilisation et information du grand public quant à la construction et à la citoyenneté européennes** (avec la Maison de l'Europe à Rennes, actions éducatives dans les lycées)
- Dans une logique de coopération : **des partenariats ont été développés avec d'autres régions du monde** : Pays de Galles (Royaume Uni), Wielkopolska (Pologne), Grand'Anse (Haïti), Centre (Burkina Faso), Australie méridionale, Shandong (Chine).
- **Pour favoriser les initiatives de la société civile, la région aide les porteurs de projets à l'international**, en priorité les projets communs réalisés dans l'économie, l'enseignement supérieur et la recherche, le tourisme et la culture.
- La Région soutient la **mobilité internationale des jeunes Breton-ne-s**
- **Elle s'implique en Europe (via son bureau à Bruxelles, notamment) et dans des réseaux** à l'échelle européenne et mondiale :
 - La conférence des régions périphériques maritimes d'Europe
 - Earlall (formation tout au long de la vie)
 - Le NRG4SD (développement durable)
 - Le Climate Group (changement climatique)
 - Le réseau Nereus

Nous plaçons pour un **renforcement de ces actions et une cohérence accrue avec le projet politique porté par la Région** : une Europe pionnière en écologie, dans une mondialisation équilibrée.

Nous faisons le choix d'une Europe et d'une mondialisation basées sur des relations humaines solidaires, sur la coopération entre les territoires, la défense des droits des plus vulnérables, la juste répartition des richesses, la souveraineté alimentaire, l'accueil des personnes en situation d'exil, la lutte contre le réchauffement climatique et pour la paix.

La Région n'a pas le pouvoir de changer la mondialisation à elle seule. Mais, en revendiquant un nouveau modèle de développement localement, **elle doit prendre sa part au-delà de ses frontières, agir en pleine cohérence avec ses principes. Elle ne peut se contenter d'un repli sur ses questions internes. Ça ne serait pas conforme à notre ADN culturel** : une identité bretonne forte, vivante, dans l'ouverture, à travers les échanges.

PRIORITÉS

1. **Pour une Bretagne pleinement intégrée dans une Europe fédérale, démocratique et renforcée** : positionner une Région fière de ses spécificités, qui s'inspire du modèle institutionnel européen, à la pointe des transitions, pleinement partenaire de l'Union Européenne
2. **Pour diffuser la voix de la Bretagne dans le Monde** : positionner une Région pleinement consciente de sa responsabilité et de ses priorités, actrice d'une mondialisation équilibrée, s'appuyant sur le développement des coopérations
3. **Pour une Région favorisant les coopérations, faisant le choix de renforcer les partenariats transfrontaliers, à l'échelle européenne, transnationaux et interrégionaux**. Développer les liens avec les territoires à l'échelle européenne et internationale, dans une vision non compétitive de la mondialisation
4. **Les Bretons en Europe et dans le Monde : accompagner les initiatives citoyennes et de la société civile**, visant les coopérations, la découverte du monde, le développement des relations culturelles
5. **Pour que la Bretagne soit une terre bienveillante et accueillante** vis à vis des personnes extérieures choisissant la Bretagne comme lieu de vie, ou se retrouvant en situation d'exil

PROPOSITIONS DÉTAILLÉES

Axe prioritaire 1 : Pour une Bretagne à la pointe des transitions en Europe

1. **S'inscrire, avec la déclaration d'urgence climatique, en cohérence avec les objectifs ambitieux fixés par le Parlement Européen**, en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre
2. Engager la Bretagne dans le mouvement de relance de la construction européenne autour de la transition écologique et sociale et dans une perspective fédéraliste, en **portant au niveau local et national un modèle institutionnel s'inspirant de toutes les régions autonomes en Europe**, avec un pouvoir législatif et réglementaire accordé aux Régions, un budget significativement augmenté, avec une perspective d'autonomie fiscale pour lui permettre de mener ses politiques (cf. fiche Futur institutionnel)
3. **Se saisir de l'opportunité du programme de fonds européens 2021-27**, et notamment des fonds complémentaires accordés dans le cadre du Plan de Relance, pour favoriser la mise en œuvre de la transition écologique
4. **Faciliter l'accès aux aides européennes par un accompagnement adapté** au montage juridique des dossiers européens pour Région, collectivités et associations
5. **Renforcer la présence de la Région auprès de l'Union européenne**, pour défendre les intérêts de la Région et de l'ensemble de ses territoires

Axe prioritaire 2 : Pour diffuser la voix éthique et responsable de la Bretagne dans le Monde

6. **Assurer la mise en cohérence des politiques publiques de la Région**, pour limiter les impacts environnementaux et sociaux négatifs générés
7. **Renforcer et conditionner la politique régionale de coopération et de solidarité internationale à des critères environnementaux et sociaux**

Axe prioritaire 3 : Pour renforcer les coopérations européennes, transnationales et interrégionales

8. **Contribuer activement à la création d'une Euro-région** avec le Pays de Galles, la Cornouailles britannique, l'Irlande, l'Écosse et la Galice, en renforçant les coopérations avec les régions frontalières et issues de l'alliance celtique, afin de favoriser l'émergence d'un modèle de développement moins dépendant du centralisme français
9. **Participer activement aux réseaux européens** sur les enjeux de transition écologique, de démocratie, d'éducation, de recherche, d'accueil des personnes en situation d'exil, de paix et de désarmement nucléaire (en adhérant à l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix, en adhérant à l'Appel

des villes d'ICAN).

Axe prioritaire 4 : Pour accompagner les initiatives citoyennes et de la société civile

10. **Pour la citoyenneté européenne au lycée, soutenir l'accès à la mobilité des jeunes** hors de nos frontières et garantir aux lycéens une première expérience européenne
 - a. **Doublement du nombre de classes européennes**, notamment en milieu rural et dans les quartiers populaires
 - b. Soutien à la mise en place de programmes d'échanges et de voyages culturels en Europe, en mobilisant les fonds du programme Erasmus+
11. **Renforcer la politique de soutien aux initiatives citoyennes** favorisant les coopérations, les échanges culturels et la solidarité internationale
12. **Porter une attention particulière aux cultures régionales issues de l'immigration**, à la valorisation et la **reconnaissance de la diversité des origines** qui façonne l'identité dynamique d'un territoire (cf. Fiche diversité linguistique)

Axe prioritaire 5 : Pour accompagner la bienveillance citoyenne vis à vis des personnes choisissant de venir vivre en Bretagne ou se retrouvant en situation d'exil

13. **Assurer le respect de la dignité des personnes en situation d'exil**, leur accès aux droits, en créant un fonds régional dédié, comme le font d'autres Régions.
14. **Prendre en compte l'intégration économique des personnes en situation d'exil** dans différents domaines de compétence de la Région : Emploi, Formation, Mobilités, Education, Apprentissage.
15. Identifier géographiquement et par secteur les opportunités de **complémentarité entre offre d'emplois non pourvues et intégration économique des personnes en situation d'exil**, notamment en facilitant les possibilités d'hébergement, de mobilités, de formations ou "remises à niveau" (secteur de l'aide à la personne, secteur agricole et agro-industriel, secteur de l'informatique, secteur du bâtiment...)
16. Développer des **programmes d'apprentissage de la langue (français, breton)** sur les lieux et en situation de travail
17. **Aide à la reconnaissance des diplômes, des qualifications et des compétences.** Faciliter la **reconnaissance de la validité des permis de conduire.**
18. Proposer, en lien avec le CESER, la possibilité que puisse siéger en tant qu'observateur, **une personne déléguée représentante des personnes en situation d'exil** afin d'avancer vers la participation citoyenne et à l'instar de ce qui a été initié par la DIAIR (Délégation Interministérielle à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugié.e.s)